



# CHSCT et Réunion d'information DRDDI 974 Mai 2020



Le 6 mai, s'est déroulée une réunion téléphonique d'information, organisée par le DRDDI de La Réunion, pour faire le point sur la situation liée au COVID 19, et en vue du déconfinement programmé et de la mise en œuvre du PRA (Plan de Reprise d'Activité).

Le lendemain, s'est déroulé un CHSCT sur le même thème.

Le PRA des Douanes de La Réunion a fait l'objet de discussions et de modifications. Vous devez en être destinataire avant le début de la phase 1 (du 11 mai au 2 juin).

Nous vous invitons à en prendre connaissance et à nous contacter en cas de manquement ou d'inapplication (mise à disposition de masques, gel hydroalcoolique, gants, respect des distanciations ...).

Nous ajoutons que à ce jour :

- **DEPUIS LE DÉBUT DU CONFINEMENT ET JUSQU'À LA REPRISE NORMALE DE SERVICE, CHAQUE AGENT DOIT CONNAÎTRE SA POSITION ADMINISTRATIVE.**
- La reprise progressive du présentiel ne signifie pas un retour de tous les agents dans les services au 11 mai,
- Le télétravail et le travail à distance perdureront, mais avec des aménagements en fonction de la situation des agents et des nécessités de service,
- Maintien du système des ASA, à considérer selon la situation personnelle des agents et les contraintes du service,
- Maintien du système des ASA (garde d'enfant) jusqu'au 02/06/20, date à laquelle une attestation d'absence de solution de garde devra être présentée obligatoirement,
- Si vous souhaitez modifier votre position administrative (présentiel, demande ou modification du télétravail ou du travail à distance ...) que ce soit dès la phase 1 ou à partir de la phase 2, vous devez en aviser le plus tôt possible votre chef de service qui en évaluera avec vous la faisabilité,
- Le retour des agents en fragilité médicale devra faire l'objet d'une évaluation (faisabilité, télétravail, aménagement de poste ...) et d'un suivi par le médecin de Prévention, par ailleurs très fortement sollicité.
- Possibilité de prendre vos repas sur votre poste de travail,
- La DR a passé une commande de 800 à 1000 masques grand public. La date de livraison n'est pas connue à ce jour. Pour USD-**FO** 974, tous les agents, CO comme SU devraient en être dotés.
- Les visières viennent en complément des masques. Mais ne s'agissant pas d'EPI, à la différence des lunettes de protection, les agents ne devraient pas en être dotés.
- **L'Action Sociale reste joignable et toujours à la disposition des agents.**

## Suite à l'intervention de **FO** de La Réunion :

- Aucune réponse n'a été apportée concernant les conséquences sur la santé (notamment sur le système endocrinien) de l'emploi fréquent de gel hydroalcoolique,
- Le DR des Douanes va se rapprocher du SCL pour savoir s'il leur est possible d'effectuer des tests sérologiques,
- Une attention accrue devra être portée aux climatisations (y compris des véhicules) et VMC, vecteurs potentiels du virus, ainsi que sur les ballons d'eau chaude pour éviter la légionellose dans les services ayant été inoccupés plusieurs semaines,
- L'installation d'une protection en plexiglas sera étudiée pour la détaxe à GILLOT, et éventuellement pour d'autres services,
- Les séances de tir et TPCI n'auront pas lieu durant la phase 1,
- L'exiguïté du service du Contentieux a été soulignée, et demande a été faite du respect de la distanciation au sein du service,
- Les risques encourus par les agents se déplaçant en transport en commun a été soulignée,
- Faible probabilité (voire absence totale) de chance pour que l'ARS abonde nos services de quelques masques ... Rappelons à cet effet que **ni notre Médecin de Prévention, ni même l'Action Sociale dans son ensemble, ne dispose de masque ...**
- Le DR des Douanes a précisé qu'il adressera un mot de remerciement à l'attention de tous les agents en transmettant le PRA ...

Même si le retour à la normale se profile à l'horizon, il n'en demeure pas moins progressif et les préconisations de la Médecine de Prévention prévalent : respect des mesures barrière, distanciation sociale ...

**FO** de La Réunion a demandé aux chefs de service de porter une attention particulière au retour des agents dans les services. Il faudra tenir compte des difficultés qu'ils ont pu rencontrer durant le confinement et de celles qu'ils pourraient rencontrer de retour dans le service, que ce soit pour la réalisation des tâches, la surcharge de travail, mais également concernant le relationnel avec les collègues et la hiérarchie, notamment suite à l'application de l'Ordonnance concernant les congés et RTT.

Enfin, on nous a souvent parlé durant cette crise sanitaire du "monde d'après", avec l'espoir d'un monde meilleur. Pour **FO** de La Réunion, le réveil risque d'être douloureux ...



**Vos Représentantes FO DOUANES**  
**Caroline PERROT (Réunion d'Information DRDDI 974)**  
**et**  
**Fabienne SAMAIN (RI DRDDI 974 et CHSCT)**